

Lors de votre réservation, un contrat de location sera rédigé et signé par les deux parties.
En voici les grandes lignes:

- **MODALITÉS DE RÉSERVATION** : Pour toute demande de réservation, un dépôt de garantie de location de \$50.00, non-remboursable, sera exigé. Le dépôt de garantie de location devra être reçu dans les **trois (3) jours** suivant la demande de réservation. Le paiement complet devra être effectué **trente (30) jours** avant la date d'arrivée prévue. Nous vous ferons parvenir un courriel de rappel.
- **CONFIRMATION DE RÉSERVATION** : La réservation sera considérée confirmée lorsque le premier versement sera reçu et complété.
- **RÉSERVATION TARDIVE** : Dans le cas d'une réservation effectuée trente (30) jours avant la période de location, le paiement complet sera exigé à la réservation.
- **DÉPART ANTICIPÉ** : Aucun crédit ou remboursement n'est accordé pour un départ anticipé.
- **MODIFICATION DE RÉSERVATION** :
 - Plus de trente (30) jours avant la date d'arrivée :
 - Le locataire pourra effectuer, sans frais, une modification à sa réservation (changement de date en fonction des disponibilités) si cette dernière est effectuée trente (30) jours avant sa date d'arrivée prévue.
 - Moins de trente (30) jours avant la date d'arrivée :
 - Aucune modification possible.
- **FRAIS D'ENTRETIEN** : Des frais d'entretien de \$55.00 seront facturés pour compléter l'entretien ménager de la maison suite à votre séjour parmi nous.
- **CONDITIONS CLIMATIQUES** : Le gestionnaire n'assume aucune responsabilité à l'égard d'une annulation ou d'une modification de réservation qui serait liée aux conditions climatiques (température défavorable, état des routes, désastre naturel, feu de forêt, inondation, tremblement de terre, etc.)
- **RESPECT DES LIEUX** : Le gestionnaire s'engage à livrer la maison dans un état propre. Le locataire s'engage à maintenir les lieux dans le même état qu'il était à son arrivée. Le gestionnaire se réserve le droit de réclamer des frais pour couvrir tous dommages ou bris à la maison survenus lors de la période de location et le locataire s'engage à dédommager le gestionnaire du montant des dommages ou des bris estimés par le gestionnaire.
- **ÉTAT DES LIEUX ET ÉQUIPEMENTS** : Le locataire reconnaît le bon état et le bon fonctionnement des lieux et des équipements mis à sa disposition dans la maison. En cas de bris ou de défauts, le locataire s'engage à en aviser **immédiatement** le gestionnaire, sans quoi, les bris et défauts seront présumés être la responsabilité du locataire.
- **FUMER** : Il est strictement défendu de fumer à l'intérieur de la maison. Cigarettes, cigarettes électroniques, cigares, cannabis et/ou toute autre drogue sont interdits.

- **ANIMAUX** : Aucun animal de compagnie n'est toléré à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison. Si des traces de présence d'animal sont détectées, des frais de nettoyage supplémentaires ou des frais de réparations pourraient être facturés au locataire.
- **PERTE ET VOL D'OBJETS PERSONNELS** : Le gestionnaire n'assume aucune responsabilité pour la perte ou le vol d'objets personnels sur le site.
- **SIGNATAIRE (Locataire)** : Le locataire signataire :
 - Doit être âgé de 25 ans ou plus. Une preuve d'identité (permis de conduire, carte assurance-maladie) peut être demandé par le gestionnaire.
 - Doit demeurer tout au long du séjour.
 - Est responsable du groupe l'accompagnant
- **HEURE D'ARRIVÉE ET DE DÉPART** : À moins d'entente spéciale, indiquée au point #2 du présent contrat, l'heure d'arrivée est fixée à 16h00 et l'heure de départ à 11h00.
- **RESPECT DU VOISINAGE** : Afin de préserver la quiétude du quartier et par respect pour nos voisins, tout bruit doit être restreint entre **23h00 et 8h00**.
- **CAMÉRA DE SURVEILLANCE** : Une caméra de surveillance extérieure veille sur la sécurité des lieux.
- **CERTIFICATION** : Chez-Vous au Village possède son permis d'exploitation (#298486) délivré par la CITQ. (Corporation de l'Industrie Touristique du Québec)

Politique d'annulation

- **ANNULATION DE RÉSERVATION** :
 - Plus de **trente (30) jours** avant la date d'arrivée :
 - Dans le cas d'une annulation effectuée plus de **trente (30) jours** avant la date d'arrivée prévue, seul le dépôt de garantie de location de \$50.00 sera conservé.
 - Entre **trente (30) jours et sept (7) jours** avant la date d'arrivée :
 - Dans le cas d'une annulation effectuée entre **trente (30) jours et sept (7) jours** avant la date d'arrivée prévue, le dépôt de garantie de location ainsi que 50% du montant total de la location (excluant les frais d'entretien de \$55.00) seront conservés.
 - Moins de **sept (7) jours** avant la date d'arrivée :
 - Dans le cas d'une annulation effectuée moins de **sept (7) jours** avant la date d'arrivée prévue, seul le montant des frais d'entretien de \$55.00 sera remboursé.